

Conseil Municipal

Jeudi 18 juin 2026

A 18h30

ORDRE DU JOUR

DECISIONS

- 2026-01 : Gratuité de l'occupation du domaine public pour les commerçants non sédentaires lors des marchés se tenant un jour férié
- 2026-02 : Ester en justice
- 2026-03 : Acte constitutif de recettes pour les activités sportives et évènementielles, budget 33401
- 2026-04 : Acte de nomination du régisseur titulaire et son suppléant régie de recettes et activités sportives et évènementielles
- 2026-05 : Modification acte constitutif d'une régie de recettes des produits communaux, budget 33400
- 2026-06 : Acte de nomination du régisseur titulaire et son suppléant régie de recettes des produits communaux
- 2026-07 : Changement de domicile des régies Pôle jeunesse
- 2026-08 : Changement de domicile des régies CCAS
- 2026-09 : Changement de domicile de la régie d'avance Pôle jeunesse ALSH
- 2026-10 : Cessation de la régie sports, budget 33401 (budget centre social)
- 2026-11 : Acte de nomination du régisseur titulaire et son suppléant régie d'avance des frais professionnels
- 2026-12 : Acte constitutif d'une régie d'avance des frais professionnels, budget 33400

DELIBERATIONS

- 2026-06-18/01 : Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité,
- 2026-06-18/02 : Actualisation des modalités des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S),
- 2026-06-18/03 : Tableau des effectifs des emplois permanents,
- 2026-06-18/04 : Dénomination des voiries de la tranche 3 de la ZAC du Puech,
- 2026-06-18/05 : Annule et remplace la délibération n°2026-04-08/07 pour la désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID),
- 2026-06-18/06 : Annule et remplace la délibération n°2026-04-08/10 pour la désignation des représentants municipaux au sein des commissions Pays Cœur d'Hérault,
- 2026-06-18/07 : Annule et remplace la délibération n°2026-04-08/03 pour la fixation des indemnités de fonction aux Elus.

Fait à Saint André de Sangonis, le jeudi 11 juin 2026.

Alexandre MONACO
Maire

